

## **Filature de lin et de chanvre, ficellerie, dite Sté industrielle de Ligugé Ligugé (Vienne), avenue de la Filature**

### **Le Clain et les bâtiments des turbines. © Inventaire général / Phot. Inv. M. Deneyer**

Date de l'enquête : 1986

#### **Historique :**

Cet ancien moulin à farine est reconstruit et agrandi en 1835 pour M. Véron-Rahon. En 1856 est adjointe à la production de gluten, qui dure jusque vers 1870, une filature de chanvre, puis de lin, et enfin une fabrique de ficelles. Une cité ouvrière composée de 27 maisons est édifée dans le 3<sup>e</sup> quart du 19<sup>e</sup> siècle, en même temps qu'un logement patronal. L'ancien moulin à farine et le bâtiment de la machine à vapeur sont agrandis en 1899. La filature au sec est reconstruite vers 1900. Un bâtiment abritant deux chaudières à vapeur est édifé en 1904 et 6 logements d'ouvriers sont bâtis entre 1903 et 1906. En 1905, l'usine devient la Société de Filature et de Tissage de Ligugé. A partir des années 1950, l'entreprise complète son activité par la fabrication d'emballages en carton paraffiné (pots de yaourts et de boîtes de camembert), qui devient prédominante dans les années 1960. Suite à un dépôt de bilan en 1976, le site de l'usine est racheté en 1981 par la société angoumoise Fradin et Gouillard, et les bâtiments sont aujourd'hui désaffectés.

En 1918, l'énergie utilisée est pour un tiers hydraulique et deux tiers thermique. 1 turbine des ateliers de constructions mécaniques de Vevey (Suisse) de 1917 d'une puissance de 59 kW et 1 turbine Kaplan à pales mobiles de 1947 des ateliers Neyret, Beylier et Pictet de Grenoble de 76 kW et 170 tours par minute, ainsi que deux chaudières de 1925 et de 1935 sont toujours en place. En 1951, l'usine comprend 70 métiers à tisser et 3000 broches.

En 1863, environ 100 personnes travaillent à la filature et 12 à la fabrication de gluten. Vers 1900, l'usine est la plus importante du département après la manufacture d'armes de Châtellerault, avec 300 ouvriers.

#### **Description :**

Le magasin industriel est à 1 étage carré et élévation à travées couvert d'un toit à longs pans et pignon couvert en tuile mécanique. L'atelier de fabrication (ancien peignage à la main) est en rez-de-chaussée couvert d'un toit à longs pans en tuile mécanique. La chaufferie et la pièce de stockage du charbon sont à 1 étage carré couvertes d'un toit en ciment amiante. La cheminée d'usine est en brique. L'atelier de réparation est à 1 étage carré et étage de comble couvert d'un toit à longs pans et demi croupes en ardoise. Le logement patronal, à élévation ordonnancée, à 1 étage carré et comble à surcroît, est couvert d'un toit à longs pans à croupes en ardoise. Les logements d'ouvriers sont à 1 étage carré couverts d'un toit à longs pans en tuile creuse. La surface du site est de 220000 m<sup>2</sup>, celle bâtie de 19000 m<sup>2</sup>.

#### **Documentation :**

##### **• Archives :**

Archives nationales F 12 4546. 1871 : commerce et industrie.

Archives départementales des Deux-Sèvres, 1 F 6. 1918, septembre : enquête sur la reprise et le développement de la vie économique en Poitou (Vienne et Deux-Sèvres).

Archives départementales de la Vienne, 10 M 121. 1809-1830 : statistiques : statistiques et enquêtes diverses.

Archives départementales de la Vienne, M 12 125. 1893 : industrie et commerce.  
Archives départementales de la Vienne, 4 P. Cadastre Ligugé : 1830-1940 : matrices cadastrales.  
Archives départementales de la Vienne, 7 S 25. 1834-1842 : service hydraulique, police des eaux : commune de Ligugé.  
Archives départementales de la Vienne, 8 S 11. 1849-1911 : industrie minérale : appareils à vapeur : extraits du registre des épreuves des appareils destinés à être utilisés dans le département.  
Archives départementales de la Vienne, 8 S 14. 1860-1877 : mines et énergies ; appareils à vapeur : déclaration et autorisation de mise en service, surveillance des appareils sur terre.

#### ● **Bibliographie :**

Barbier, Alfred. Statistique du département de la Vienne. Poitiers : A. Dupré, 1863. P. 124, 132  
Département de la Vienne. Bordeaux, Delmas, 1951. P. 157  
Jeune Chambre Economique (Poitiers). La Vienne. Poitiers, 1960.  
Loez, Alexandre ; Perlat, René. La sous-région du Poitou. Monographie économique de la Vienne et des Deux-Sèvres : Agriculture - Commerce - Industrie - Tourisme. Niort : Imp. Saint-Denis, 1931. P. 80  
Pinard, Jacques. Les industries du Poitou et des Charentes : Etude de l'industrialisation d'un milieu rural et de ses villes. Poitiers : S. F. I. L., 1972. P. 172, 183  
Robert, J. " Excursion géographique dans la vallée du Clain, l'Entre-plaine et Gâtine, la Gâtine et les plaines du Haut-Poitou septentrional ". Norois, n° 38, avril-juin 1963. P. 165

#### ● **Annexe 1 :**

Extrait de J. ROBERT, Excursion géographique dans la vallée du Clain, l'Entre-plaine et Gâtine, la Gâtine et les plaines du Haut-Poitou septentrional, in : Norois, n° 38, avril-juin 1963, p. 165.

Succédant à un ancien moulin à foulon, puis à un moulin à blé, la filature date de 1855-56. A cette époque, le chanvre se cultivait encore dans toute la vallée. Aujourd'hui on travaille surtout le chanvre venu d'Italie, et de la Sarthe, le lin des pays baltés et du nord de la France, et le jute du Bengale. La matière première arrive, rouie et teillée, par voie ferrée, grâce à un embranchement spécial, à l'usine, qui utilise, comme force motrice, l'électricité fournie par un barrage alimentant 2 turbines modernes et par une ligne directe venant de la centrale de l'Isle-Jourdain.

Fort bien équipée, la filature fournit des ficelles de nature variée, tandis que des ateliers de tissage fabriquent des toiles lourdes : des couvertures et soufflets de wagons, des draps et des torchons. L'usine, qui possède aussi une machine à vapeur, dispose d'une scierie, d'une menuiserie, dont la matière première provient de ses propres plantations (frênes, ormes, peupliers) et d'un atelier de réparation pourvu de pièces de rechange.

La filature expédie ses produits dans toute la France et dans les pays de la zone franc de l'Afrique. Elle travaille aussi pour les grandes administrations : SNCF, Marine nationale.